



Mes collègues de travail me mettent à l'écart.

Par **Catoulafleur**, le **21/10/2011** à **14:57**

Bonjour,rnrnJe suis fonctionnaire au Ministère de la défense. J'ai été arrêtée pendant 6 mois environ, période pendant laquelle je me suis fait soignée pour un problème d'alcool. J'ai repris mon travail le 10 juillet de cette année, en mi-temps thérapeutique, période se terminant le 31 octobre 2011. L'accueil général, dans mon service (comprenant environ 20 personnes) a été très correct. Mais le soucis se pose avec mes collègues directs. Pendant le premier mois de mi-temps, je n'ai pas vu venir les choses. Au fil du temps, j'ai remarqué que mes deux collègues, habituées à travailler ensemble durant mon absence, continuaient à former un duo et donc, ne m'informaient pas des dossiers importants que j'étais supposée traiter avec elles. Aujourd'hui, cette situation perdure, et même va en augmentant d'intensité. Ne travaillant que le matin, j'ai le droit à quelques phrases habituelles, lorsque je quitte mon bureau le midi, comme par exemple: "Bonne sieste!". Au fil du temps, elles me font bien ressentir la jalousie qu'elles éprouvent par rapport à mes absences, les après-midi. elles m'adressent de moins en moins la parole, se retrouvent de plus en plus souvent toutes les deux dans le bureau de l'une d'elle pour travailler ensemble. Je suis obligée de faire le forcing, de m'incruster pour avoir la moindre information.rnCette situation me pèse, à tel point que, souvent, quand je quitte mon travail à midi, je me mets à pleurer, et il m'est arrivée d'avoir des idées noires.rnJ'en ai parlé avec mon psychiatre, et je lui ai dit que, dans ces moments de déprime, je prenais plus de médicaments prescrits par ses soins.rnJe n'ai surtout pas l'envie de prendre un verre d'alcool dans ces moments précis, mais j'ai pensé à prendre tous mes médicaments en une seule fois.rnJe ne voudrais pas en arriver là, c'est pourquoi je me tourne vers vous pour que vous puissiez, si vous le voulez bien, me donner des conseils pour que cette situation ne s'empire pas mais plutôt qu'elle s'améliore.rnJ'ai déjà abordé le sujet avec les personnes concernées, mais la situation reste inchangée. On m'ignore presque.rnJe vous remercie par avance pour vos conseils éventuels.

Par **corimaa**, le **21/10/2011** à **15:18**

Bonjour, que vous conseiller d'autre que d'en parler avec votre superieur, qui lui pourrait eventuellement organiser une reunion où les problèmes pourraient etre mis à plat